

AVIS DE VACANCE



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois :

Conseiller Territorial des Activités
Physiques et Sportives

ou

Attaché territorial

Quotité : Temps complet

Publication : interne / externe

Date de création

13/01/2020

Date de mise à jour

13/01/2020

Note de service

n°2020/13

EL/MN/VD/MB

Filière : Sportive ou Administrative

Catégorie : A

Délai de dépôt des candidatures

Le vendredi 20 mars 2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION GENERALE ADJOINTE : Services à la Population

DIRECTION : Vie Locale, Sports, Jeunesse, Prévention

AFFECTATION : Service des activités physiques et sportives

Chef(fe) du service des Sports

1. Contexte :

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2ème ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique et solidaire, qui fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 400 000 habitants).

L'ambition de l'équipe municipale est de permettre à chaque Martinéroise et Martinérois, quel que soit son âge et son niveau, d'accéder à une pratique sportive. C'est pourquoi la commune a mis en place l'École Municipale des Sports (EMS), structure aussi bien sportive qu'éducative qui intervient dans le cadre scolaire et extra scolaire. Elle permet à tous les enfants d'apprendre à skier et à nager au cours de séances dispensées par les éducateurs municipaux (Étaps) dans le cadre scolaire. Ou encore, aux retraités de se maintenir en bonne santé en pratiquant des activités adaptées à leur âge.

2. Missions du service :

Le service des Activités Physiques et Sportives a pour missions l'élaboration et la mise en œuvre des activités sportives directement déployées par la collectivité en direction des usagers enfants jeunes adultes et seniors.

3. Missions du poste :

Sous l'autorité du(de la) Directeur(trice)GA Population, et sous la responsabilité du du Directeur(trice) – Sports – Vie Locale – Jeunesse – Prévention, le(la) chef(fe) de service conduit le changement dans son service, coordonne l'organisation du travail, les activités techniques, humaines et les équipes. Il(elle) assure l'interface avec les autres services de la Ville.

Responsable de l'équipe des éducateurs sportifs il / elle organise les animations sportives, encadre et contrôle leurs mises en œuvre.

Il vient en soutien, et est force de proposition auprès du(de la) Directeur(trice) sur des prospectives et enjeux organisationnels en matière d'Activités Physiques et Sportives.

4. Activités du poste :

Activités principales	Activités complémentaires
<ul style="list-style-type: none">• Conduite de projets d'animations sportives, gestion des manifestations et activités sportives régulières à destination de tous les publics, sur tous les temps d'intervention (scolaire, périscolaire, extrascolaire) en fonction des compétences des éducateurs du service et les contraintes des équipements : ski scolaire - saison estivale de la piscine municipale - actions dans le domaine de l'animation sportive...• Gestion administrative et budgétaire d'un service<ul style="list-style-type: none">- Prospecter, chiffrer, programmer, planifier, conduire la mise en œuvre les orientations définies, l'organisation des activités sportives et des travaux de mise en œuvre en découlant en fonction des objectifs et des priorités et des cadres réglementaires et/ou contractuels- Planifier, mettre en œuvre, évaluer les activités déployées par le service Piloter, planifier, rendre compte des interventions Participer, organiser, animer des réunions sur les projets,- Donner un avis technique- Exercer une veille sectorielle : domaines juridique, pédagogique, sportif, réglementation des APS- Garantir la sécurité des personnes et des activités- Élaborer tout document (courrier, bilan, note, tableau de bord...)- Élaboration et suivi du budget• Management d'un service / pilotage d'un projet de service / conduite du changement<ul style="list-style-type: none">- Conduire et mobiliser une équipe sur un projet de service- Définir des objectifs pédagogiques- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes- Piloter, suivre et contrôler les activités des personnels- Mettre en place et harmoniser les méthodes et procédures de travail- Animer des réunions de service- Définir les besoins de recrutement et participer aux procédures de recrutement Assurer la diffusion de l'information Contrôler l'application des règles HSST dans les situations de travail.	<ul style="list-style-type: none">• Gérer le matériel du service : recenser les besoins de matériel, faire procéder au renouvellement, contrôle et sécurité du matériel• Organiser la participation du service aux manifestations exceptionnelles l'incluant• Conventionner avec des entreprises prestataires d'animations sportives• Promouvoir des actions d'animation de la politique sportive• Participation à la vie de la DGA et aux réunions transversales Participer aux réunions d'équipe, commissions, CA..., GRE Effectuer une polyvalence si nécessaire

5. Profil recherché :

Présentant une appétence pour le domaine sportif, vous disposez de capacités à conduire des projets, déléguer, fédérer, motiver et mobiliser les équipes autour de vous. Vous faites preuve de réactivité et vous êtes force de proposition.

<p>Connaissances</p>	<p>Qualités</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Environnement territorial • Dispositifs particuliers du secteur d'intervention • Législation des ERP, la réglementation en matière d'APS et de manifestations sportives • Gestion des situations de stress et de régulation des tensions • Techniques de communication écrite et orale • Veille et observation sectorielle dans le domaine des activités physiques et sportives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation – capacité à identifier les priorités • Capacité à piloter une équipe, impulser des dynamiques, sens du management, capacité à gérer les conflits initiative et force de proposition • Adaptabilité : métier en mutation - développement durable... • Qualités relationnelles • Capacité à raisonner dans la globalité • Capacité à former des agents • Capacité d'initiative en cas d'urgence
<p style="text-align: center;">Savoir faire</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'outil informatique • Appliquer les techniques de conduite de projets • Appliquer et faire appliquer les procédures des services partenaires internes (RH, Finances, Commande publique) et externes (Trésor Public...) DDCCS • Appliquer les méthodes et techniques du management : gestion des activités et de l'organisation du travail, planification... • Appliquer et faire appliquer les techniques d'entretien et d'évaluation des agents, les principes et règles de gestion en vigueur en matière de RH • Appliquer, faire appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité en direction des usagers et des agents du service (gestes et postures, ...) • Appliquer, faire appliquer les normes réglementaires ERP dans les installations sportives 	

6. Conditions de recrutement :

<p>Conditions d'accès/aptitudes/spécificités</p>	<p>Conditions d'exercice particulières</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Statutaires (titulaires ou lauréat de concours) • Diplôme exigé de niveau Master Management du sport • Permis B 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes horaires : présence sur le terrain lors des activités et événements sportifs. • Déplacements fréquents • Pics d'activité • Congés : Organisation des congés permettant la continuité du service public Forfait « cadres » 10 jours
<p>Conditions de rémunération</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) • Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) 	

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des Conseillers Territoriaux des Activités Physiques et Sportives, ou des Attachés territoriaux titulaires ou lauréats du concours, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) à : Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences **par mail secteur.recrutement@saintmartindheres.fr**

(tampon)



Le Directeur Général des Services